

# Les églises vont-elles disparaître?

Autor(en): **Bovay, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology**

Band (Jahr): **17 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-814870>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES ÉGLISES VONT-ELLES DISPARAÎTRE ?

*Claude Bovay*

Institut d'Éthique Sociale, Terreaux 10, 1003 Lausanne

### 1. Thème de l'exposé

#### 1.1 *Débat sur la sécularisation*

La littérature sociologique de ces vingt dernières années (Hervieu Léger 1986, Tschannen 1990, Beckford 1989, 1990, Dobbelaere 1987) abonde en analyses sur l'évolution du rôle de la religion dans les sociétés modernes. Le «débat sur la sécularisation» par exemple, recouvre un ensemble d'études théoriques ou empiriques qui traitent de l'influence sociale de la religion. Celles-ci concluent généralement<sup>1</sup> à l'absence, dans les sociétés modernes, d'un principe unitaire, c'est-à-dire d'une religion, autour duquel s'organiserait l'ensemble de la société. Forts de ce constat, certains auteurs annoncent que la religion va disparaître irrévocablement de la scène sociale, en montrant que contrairement aux autres domaines de la société (économie, éducation, etc.) la religion ne peut pas être soumise au processus de rationalité très typique de la modernité (Wilson 1985). Dans un autre cas, on avance la spécialisation de la religion, car en raison du procès de différenciation fonctionnelle qui caractérise la société actuelle, la religion serait contrainte de s'organiser en sous-systèmes spécialisés (Luhmann 1980). Dans une troisième théorie de la sécularisation, on parlera plutôt de la privatisation de la religion, car une société orientée par les lois du marché et le pluralisme culturel laisse l'individu seul face aux questions de sens (Luckmann 1990). Pour leur part, d'autres auteurs mettent plutôt l'accent sur le processus permanent d'adaptation de la religion aux conditions propres à la modernité (Hervieu Léger 1986, Willaime 1987).

#### 1.2 *La problématique*

Une recherche empirique ne saurait à elle seule fournir tous les éléments permettant de formuler un jugement sur le degré de sécularisation de la société suisse. Elle peut y contribuer cependant en discutant les représentations des

---

1 Pour la discussion des théories de la sécularisation cf. le chapitre I du livre «Croire en Suisse(s)», à paraître en 1992, éditions L'Age d'Homme.

Suisses quant à l'influence de la religion dans la société. Cette problématique sera l'objet du présent exposé.

La discussion concerne ici en premier lieu les domaines dans lesquels persiste une influence de la religion. L'hypothèse à vérifier suggère que la religion (re)déploie son influence en priorité dans les domaines dans lesquels la rationalité moderne ne propose pas de réponses, telles par exemple la maladie, la solitude, soit les secteurs où elle provoque ou aggrave les incertitudes au plan individuel ou collectif. On pense entre autres à l'écologie, au déséquilibre Nord-Sud ou encore au danger du surarmement. La vérification de cette hypothèse constituerait une illustration particulièrement intéressante du processus de redéploiement de la religion en tant que mode de symbolisation de la société. Elle apporterait du même coup une alternative aux discours qui décrivent le rôle social de la religion en termes de sécularisation ou de décalage (dissonance cognitive) entre la réalité sociale et les représentations auxquelles elle donne lieu.

La problématique de l'influence de la religion par rapport à différents domaines de la vie quotidienne doit également apporter un éclairage à la discussion touchant le processus d'individualisation. Elle conduit en effet à s'interroger sur les articulations entre les représentations du rôle de la religion et les autres dimensions de la religiosité (Deconchy 1987, Roof 1979). L'hypothèse qui guide cette analyse postule que les opinions touchant l'influence de la religion dans la société constituent une composante relativement indépendante de l'attitude religieuse. Cette autonomie relative se traduit dans le fait que l'intérêt marqué par l'individu pour la religion dans sa propre existence ne corrèle pas nécessairement avec sa représentation de l'influence sociale de la religion.

Enfin, l'analyse vise à fournir un éclaircissement à propos de la contribution de la religion au changement social. Elle doit permettre en particulier de discuter du caractère «attestataire» de cette influence, consistant par exemple en une accentuation des phénomènes de pluralisme et d'individualisme ou de son caractère protestataire exprimant plutôt une critique à l'égard de la modernité.

### *1.3 L'influence des organisations religieuses*

La pluralité des significations que recouvre la notion de religion en sciences sociales ou dans la vie de tous les jours illustre son caractère pluridimensionnel et complexe (Hervieu-Léger 1987, Lambert 1991). Cette situation oblige à distinguer les dimensions du phénomène religieux pour en mesurer l'influence sociale. Ce dernier sera abordé ici sous l'angle des fonctions exercées par les

organisations religieuses dans la société. Il s'agit à l'évidence d'une délimitation très étroite de la problématique de l'influence de la religion : d'une part elle est évaluée sous l'angle des représentations que s'en font les individus, d'autre part l'influence de la religion n'est envisagée que dans un nombre limité de domaines. A noter cependant que le poids des organisations religieuses n'est pas le seul indicateur de l'impact social de la religion qui a été envisagé dans le cadre de la recherche nationale,<sup>2</sup> puisque nous avons également pris en compte l'importance accordée à la religion par l'individu dans différents domaines de son existence personnelle. Il n'y sera pas fait allusion dans le cadre de cet exposé.<sup>3</sup>

La signification accordée aux organisations religieuses dans le fonctionnement de la société pourrait être considérée à priori comme un savoir parmi d'autres. Celui-ci est nourri par la simple observation de la réalité, indépendamment de l'appartenance ou de la pratique religieuse. Il n'est en effet pas requis de prendre part aux activités d'une Eglise pour en être informé ou pour s'en faire une opinion. Cependant, dans la mesure où la grande majorité des Suisses a reçu une formation religieuse protestante ou catholique, on peut estimer qu'ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les activités des Eglises,<sup>4</sup> et d'acquérir une représentation du rôle de la religion dans les différents domaines de la société. Par conséquent, les opinions touchant l'influence des organisations religieuses peuvent être considérées comme des éléments constitutifs de l'identité religieuse des individus. Cette interprétation se situe dans la ligne des théories (Glock 1967, Roof 1979) qui considèrent que l'ensemble «des conséquences» ou des liens opérés entre croyances religieuses et vie sociale composent une dimension relativement indépendante de la religiosité. Selon cette perspective, les représentations de l'influence sociale de la religion revêtent une signification qui dépasse la «simple» opinion. Autrement dit, la signification accordée à la religion constitue un aspect du bagage religieux de l'individu.

L'analyse des représentations de l'influence sociale de la religion s'appuiera sur une étude détaillée des domaines dans lesquels les Eglises-institutions exercent une influence dans la société suisse. L'intérêt portera successivement sur leur rôle en matière sociale, économique, politique puis éthique. Après

---

2 Sondage national représentatif réalisé dans les trois régions linguistiques principales de la Suisse.

3 Les données touchant l'importance accordée à la religion et le rôle des convictions religieuses dans la vie personnelle sont discutées dans le chapitre V du livre «Croire en Suisse(s)», à paraître printemps 1992, éditions l'Age d'Homme.

4 Les données touchant la sociologie des Suisses sont analysées dans le chapitre II de l'ouvrage cité ci-dessus.

avoir envisagé les corrélations entre variables sociales et religieuses d'une part et attitudes à propos de l'influence de la religion d'autre part, il sera temps de conclure en discutant l'ensemble des résultats analysés par rapport aux différentes hypothèses formulées précédemment.

## **2. Le statut des Eglises dans l'Etat fédéral**

En cette année suivant la célébration du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération helvétique, il importe de faire place à l'histoire afin de situer l'origine du lien qui relie les Etats cantonaux avec les Eglises, chacun selon sa constitution jusqu'en 1848, puis, dès cette date, à l'intérieur du cadre fixé par la Constitution fédérale.

Le premier élément dont il convient de se rappeler est que, depuis la Réforme, la régulation du pluralisme religieux, selon le principe du fédéralisme, octroyait aux cantons le soin d'organiser les rapports religion-société, plus précisément Eglises-Etat. De ce fait, les Etats cantonaux ont exercé une influence incontestable sur l'implantation et le développement des Eglises auxquelles ils pouvaient accorder une forme de protection, voire de monopole.

Cependant, dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, une Constitution fédérale libérale modifie profondément les règles du jeu en obligeant les cantons à garantir le libre exercice des cultes (article 50), à respecter la liberté de conscience des individus (article 49), à ne pas interdire de mariages pour des motifs confessionnels (article 54), à permettre que les écoles publiques puissent être fréquentées par des adhérents de toutes les confessions sans qu'ils aient à souffrir dans leur liberté de conscience ou de croyance (article 27). Dans le même temps, les Eglises protestante et catholique qui jouissaient encore d'une large autonomie, sont contraintes de se plier aux nouvelles directives. Les Eglises protestantes telles celles de Suisse romande et de Berne se voient littéralement réorganisées par l'Etat. Quant à l'Eglise catholique, elle dépend désormais de la Confédération pour la création de nouveaux Evêchés (article 54).

Cette évolution n'a cependant pas conduit à une rupture des liens entre l'Etat fédéral/cantonal et les organisations religieuses. Les Eglises, par exemple, ont pu continuer à compter de diverses manières sur l'appui de l'Etat pour développer leurs actions, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur rayonnement dans la société helvétique. Parmi les nombreuses particularités provoquées par le système fédéraliste, il faut encore signaler qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de statut unique pour les Eglises dans les cantons. Certains ont adopté un modèle de séparation proche de ce que connaît la France, ce qui fait des Eglises

des associations privées, alors que d'autres attribuent aux Eglises un statut d'organisme contrôlé et géré dans le cadre de l'administration de l'Etat cantonal. Ces circonstances constituent sans doute des éléments interprétatifs de la situation religieuse et par conséquent des représentations touchant l'influence de la religion dans la société.

Par ailleurs, l'existence de ces liens, quels qu'ils soient, n'est pas fondamentalement remise en question. Certaines critiques portent bien sur le statut des Eglises dans différents cantons, leurs privilèges fiscaux et financiers, l'opportunité de l'enseignement de la religion à l'école. Mais la Suisse n'est pas prête à réouvrir un débat sur la laïcité. Preuve en est le résultat de la votation fédérale du 2 mars 1980 qui a vu le net rejet d'une initiative fédérale pour la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat (VOX 1980). Le refus a été manifesté dans tous les cantons avec un rapport de voix de presque 4 contre 1.

### **3. La problématique du rôle des Eglises dans la société**

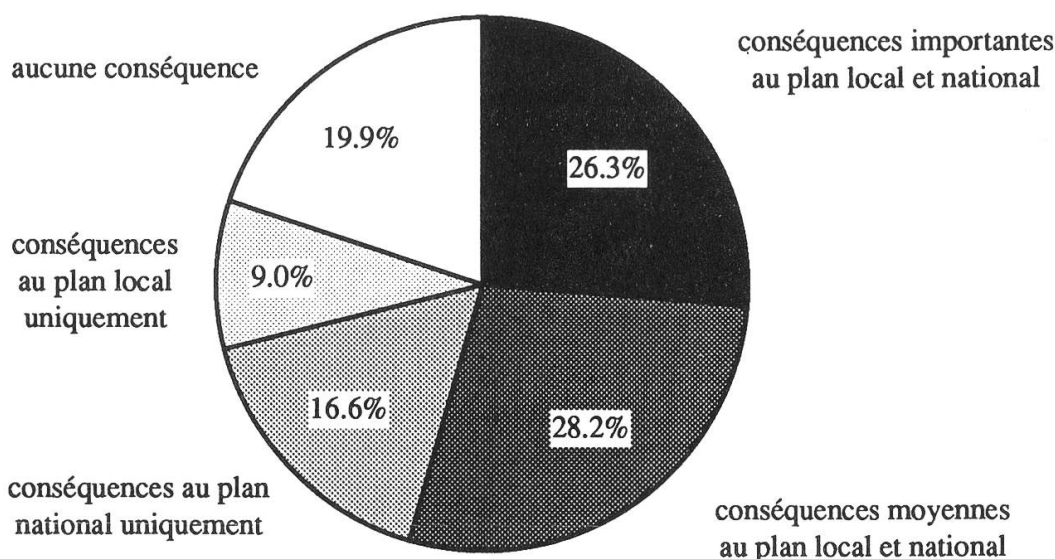
L'influence de la religion sur le plan social, culturel ou politique se manifeste entre autres au travers du rôle exercé par les organisations spécialisées que sont les Eglises. Ces dernières se présentent en effet comme des acteurs collectifs qui ont une visibilité et une identité propre permettant de les distinguer l'une de l'autre et par rapport aux autres organisations. Ainsi le fait de parler de l'influence de l'«Eglise catholique» ou de l'«Eglise protestante» renvoie à l'ensemble des formes organisées et des acteurs qui se réclament d'une appartenance à l'une ou l'autre de ces organisations, sans désigner une forme ou un niveau précis de celles-ci. Une telle désignation a un caractère à la fois englobant et réducteur, puisqu'elle laisse entendre que ces institutions composent chacune un ensemble cohérent et socialement repérable.

L'analyse des représentations que se font les Suisses à propos du rôle de l'Eglise catholique et de l'Eglise protestante vise à révéler les fonctions exercées par les organisations religieuses et devrait contribuer à éclairer, sinon à expliquer, un aspect de la persistance du religieux dans la société helvétique. Elle se fonde sur un instrument d'investigation qui comportait une série de questions/scénarios envisageant les conséquences pour la société de la disparition des Eglises-institutions au plan national ou des paroisses au plan local. Ces questions ne précisaient ni le moment, ni les conditions d'une telle disparition, mais envisageaient leurs effets possibles pour l'action sociale, l'économie, la politique ou la culture en Suisse.

L'analyse des réactions que provoque l'évocation d'une éventuelle disparition des Eglises est introduite par une évaluation comparée de l'importance des conséquences d'une disparition pour la société dans son ensemble avec celles pour la vie des localités. Le croisement des opinions concernant les conséquences d'une disparition des Eglises institutions (niveau national) et des paroisses locales fait émerger cinq tendances parmi les personnes interrogées (cf. graphique 1).

Graphique 1

Attitudes à propos de la disparition des Eglises-institutions au plan national et des Eglises au plan local



Graphique 1 fait ressortir que le quart de la population estime que la disparition des Eglises aurait des répercussions importantes pour la vie locale et pour la société. Un autre quart estime que les conséquences seraient moyennement importantes. A l'inverse, un cinquième des personnes consultées juge qu'il n'y a rien à craindre d'une disparition des Eglises.

Une comparaison de ces cinq attitudes avec les opinions touchant le rôle des Eglises dans la société suisse dans les domaines social, politique, économique et culturel indique une étroite correspondance. Plus précisément, on note que ceux qui redoutent des conséquences sur le plan local et national simultanément se démarquent par une représentation plus affirmative des différents aspects de l'influence des Eglises envisagés ici. Pour leur part, ceux qui n'envisagent des conséquences qu'au niveau national sont plus affirmatifs que ceux qui n'envisagent des conséquences qu'au niveau local, sauf pour ce qui touche le

rôle social des Eglises. Enfin, ceux qui pensent qu'aucune conséquence ne serait à craindre sont systématiquement les moins affirmatifs pour estimer que les Eglises jouent un rôle dans les domaines envisagés. La démonstration est fournie par les quatre illustrations suivantes :<sup>5</sup>

### 3.1 *Domaine social*

L'influence des Eglises sur le climat social a été abordée à partir de différents thèmes cruciaux pour l'avenir de l'Etat-providence. Le questionnement visait à déterminer si en dépit de la spécialisation et de la professionnalisation de l'action socio-sanitaire, les personnes interrogées estimaient que les Eglises jouaient un rôle significatif dans la mise en oeuvre et le fonctionnement de cette dernière (cf. tableau 1).

Tableau 1

Attitudes à propos de la disparition des Eglises institutions au plan national et au plan local comparées à l'affirmation que si les Eglises n'existaient plus, les personnes seules (invalides, personnes âgées) souffriraient davantage de leur situation

	Conséquences					
	importantes plan local et national	moyennes plan local et national	nationales unique- ment	locales unique- ment	aucune	moyennes
Les personnes seules (invalides, personnes âgées) souffriraient davantage de leur situation	94.8	90.2	78.6	88.6	75.6	87.2

Un consensus semble exister à propos de l'influence des Eglises en matière d'action sociale. Le fait est intéressant quand on sait que l'action sociale est assurée en grande partie par des institutions publiques ou privées, sans lien avec les organisations religieuses. Une nette majorité se dégage pour attribuer aux Eglises-institutions la fonction de défense et de promotion de l'aide aux

<sup>5</sup> Seule une partie des données touchant le rôle des Eglises dans la société suisse est présentée dans le cadre de cet exposé. Un seul indicateur est discuté pour chaque domaine envisagé.



personnes défavorisées. Leur message concernant la justice et la solidarité semble reconnu ainsi que l'engagement de leurs membres à titre bénévole ou professionnel. Par conséquent, l'attitude des répondants révèle qu'ils ont conscience de l'acuité de ces problèmes dans la société contemporaine, et comme le signe qu'ils ont une confiance relative dans le fonctionnement de l'Etat social. A lui seul, ce dernier ne peut répondre à l'ensemble des besoins des solitaires et des marginaux.

### 3.2 *Domaine économique*

Les liens entre religion et économie sont complexes et donnent lieu à des lectures contradictoires. C'est le cas par exemple pour ce qui touche l'interprétation de l'influence de la doctrine protestante sur le développement des deux idéologies socio-économiques qui ont pris forme au 19<sup>ème</sup> siècle, à savoir le libéralisme et le socialisme. Il en va de même pour l'évaluation de l'influence de la doctrine sociale de l'Eglise catholique au 20<sup>ème</sup> siècle. Si l'on s'en tient au cas de la Suisse, l'action des Eglises en matière économique se manifeste principalement au travers d'un discours social qui a pour cadre l'enseignement, la prédication ou les prises de position publiques. Elle se développe également à travers différents groupements d'intérêts tels des syndicats à coloration confessionnelle ou religieuse. Sur le plan de l'éthique économique, le point de vue des Eglises en Suisse n'est pas univoque. Il oscille entre la défense de l'économie de marché et sa critique. Pour tester l'influence des Eglises, en matière économique, différents scénarios ont été soumis à l'appréciation des personnes enquêtées (cf. tableau 2).

Tableau 2

Attitudes à propos de la disparition des Eglises au plan national et au plan local comparées à l'affirmation que si les Eglises n'existaient plus, les gens penseraient davantage à gagner de l'argent

	Conséquences					moyennes
	importantes plan local et national	moyennes plan local et national	nationales unique- ment	locales unique- ment	aucune	
Les gens penseraient davantage à gagner de l'argent	44.1	24.7	28.3	12.8	11.1	26.6

Cette affirmation considère la religion comme obstacle au libéralisme économique. Elle suscite une attitude d'ensemble très nette : le développement du libéralisme économique dans notre société se passe aisément du soutien des Eglises-institutions. Ces dernières ne constituent pas un frein au « progrès » économique et par conséquent ne sont pas en mesure d'empêcher « les gens » à penser moins à l'argent. Autrement dit, la seule disparition des Eglises ne suffirait pas à provoquer le changement évoqué. Pourtant dans l'ensemble, un quart des répondants ne partage pas ce dernier point de vue. De plus, on note un écart dans un rapport de 1 à 4 entre ceux qui craignent des conséquences importantes d'une disparition des Eglises au plan national et local et ceux qui n'en craignent aucune. La représentation du rôle de la religion dans la société converge ici avec l'idée que l'économie de marché obéit à sa propre dynamique. L'opinion dominante reflète aussi celle du courant majoritaire dans les Eglises-institutions qui adopte une position neutre ou attestatrice face à l'idéologie libérale.

### 3.3 *Domaine politique*

Les Eglises sont partie prenante du domaine politique de différentes manières. A la fois en tant qu'organisations qui produisent un ensemble de valeurs et de normes qui ont une portée politique. Egalement en tant qu'institutions qui ont un mandat social et culturel dans la société. Celui-ci s'exerce en particulier par l'enseignement et la diaconie socio-sanitaire qui donnent aux Eglises l'occasion d'assumer un rôle public dans un cadre qui n'est pas ecclésiastique.

Le rôle des Eglises dans le domaine politique sera envisagé ici sous l'angle de la contribution de ces dernières à l'intégration et à la stabilité sociale. Le questionnement insiste de ce fait délibérément sur la participation des Eglises à la préservation de l'ordre social et politique établi. Il s'agit en effet d'une attitude qui leur est souvent attribuée, voire reprochée, et dont il est intéressant de mesurer l'écho qu'elle rencontre dans la population (cf. tableau 3).

L'interprétation des opinions est difficile, en raison de la relative imprécision d'une notion telle que le « respect des lois » qui peut être connotée différemment suivant les personnes et les circonstances. Ainsi, par exemple, l'opposition à la construction d'une centrale nucléaire ou la défense du droit des objecteurs de conscience pourra dénoter un respect des lois ou la contestation de ces dernières. Envisagé isolément d'un contexte, le lien entre institutions religieuses et respect des lois peut être interprété de façons diverses. Soit il signale la fonction « attestatrice » de la religion par rapport aux institutions ou aux valeurs dominantes, soit il renvoie à leur attitude protestataire face à ces trois thèmes politiques. Dès

Tableau 3

Attitudes à propos de la disparition des Eglises au plan national et au plan local comparées à l'affirmation que si les Eglises n'existaient plus, les gens respecteraient moins les lois

	Conséquences					moyennes
	importantes plan local et national	moyennes plan local et national	nationales unique- ment	locales unique- ment	aucune	
Les gens respecteraient moins les lois	47.4	36.6	29.7	21.4	10.3	31.7

lors, les réponses apportées à cette question signifient que dans l'ensemble seule une minorité attribue aux Eglises un rôle conservateur ou de «gendarme» social. Il est à noter cependant que la presque majorité de ceux qui estiment que les conséquences d'une disparition des Eglises seraient importantes au plan national et au plan local estiment que les Eglises exercent une influence en matière de respect des lois.

### 3.4 *Domaine éthique*

Que l'on considère les Eglises comme les gardiennes de la morale traditionnelle ou comme les dépositaires d'une tradition (encore) capable d'exprimer le sens et les valeurs dans les sociétés (post-)modernes, on fait référence à leur rôle dans le domaine éthique. Celui-ci connaît une actualité incontestable ; il suffit de penser aux très nombreux débats éthiques contemporains à propos de thèmes comme le droit à la vie, les manipulations génétiques ou la justice sociale, pour ne citer que ceux à propos desquels l'opinion exprimée par des personnes ou des institutions à caractère ecclésiastique ou religieux est largement diffusée. Simultanément, on note que de nombreux Etats font place à des théologiens et des ecclésiastiques, représentant les courants majoritaires dans les commissions d'éthique, qu'ils chargent d'éclairer ou d'orienter le débat politique sur les sujets qu'ils ne parviennent pas ou se refusent à aborder.

Parmi les indicateurs du rôle des Eglises en matière éthique, c'est celui de la production du sens comprise ici comme l'aide apportée aux individus pour se déterminer dans leur existence qui sera envisagée (cf. tableau 4).

Tableau 4

Attitudes à propos de la disparition des Eglises au plan national et au plan local comparées à l'affirmation que si les Eglises n'existaient plus, beaucoup de gens ne sauraient plus quel sens donner à leur vie

	Conséquences					
	importantes plan local et national	moyennes plan local et national	nationales unique- ment	locales unique- ment	aucune	moyennes
Beaucoup de gens ne sauraient plus quel sens donner à leur vie	86.1	67.2	69.9	52.1	46.7	67.2

Les résultats montrent qu'une part importante de la population associe aux discours des Eglises les réponses aux questions existentielles, spirituelles ou éthiques auxquelles elle est confrontée. La disparition des Eglises créerait un «vide de sens», c'est en tout cas l'opinion des deux tiers des personnes interrogées. Seul le groupe de ceux qui estiment qu'il n'y aurait aucune conséquence au plan national et local ne paraît pas envisager une accentuation de l'anomie en cas de disparition des Eglises. D'autres analyses réalisées dans le cadre de cette recherche convergent d'ailleurs pour indiquer que la fonction d'intégration et de symbolisation des Eglises est perçue positivement par la majorité des Suisses.

### 3.5 Conclusions

En conclusion, on note une étroite correspondance entre les représentations concernant le rôle social des Eglises et l'évaluation des conséquences de leur disparition. Celles et ceux qui redoutent des conséquences importantes sont systématiquement plus affirmatifs quant au rôle des Eglises dans la société au plan social, politique, économique et éthique. On note également que ceux qui envisagent des conséquences sur le plan sociétal uniquement sont, dans l'ensemble, plus affirmatifs à propos des divers rôles joués par les Eglises que ceux pour qui les conséquences d'une disparition se limitent au niveau de la vie de leur localité. Enfin, il faut souligner que les Suisses qui jugent qu'il n'y aurait de conséquences ni au plan local, ni au plan de la société ne reconnaissent majoritairement qu'un seul rôle joué par les Eglises, à savoir le soutien apporté aux personnes seules. A noter pourtant que ce courant d'opinions, qui restreint

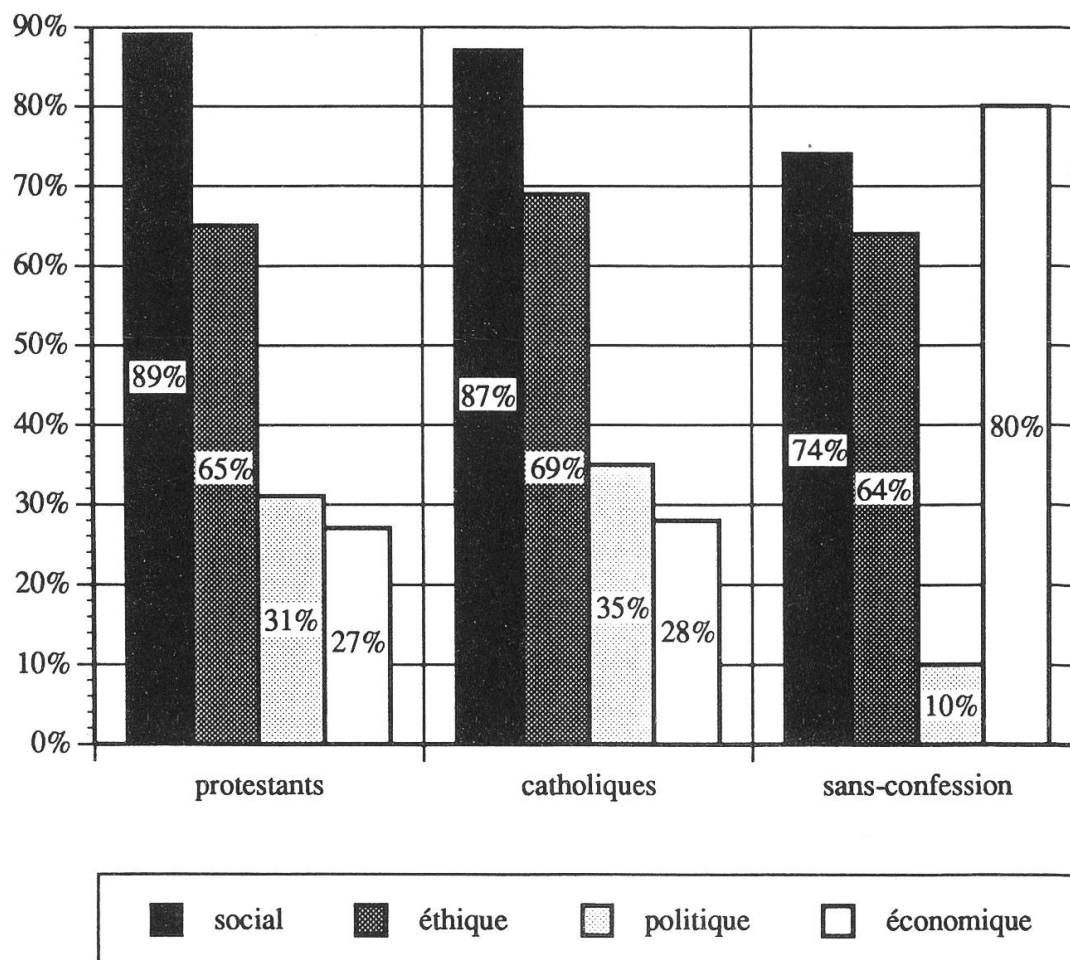
le rôle des Eglises à la pratique de l'aide individuelle uniquement, est très minoritaire.

#### 4. Religion pour soi et religion pour les autres

L'hypothèse initiale postulait que les représentations de l'influence sociale de la religion n'étaient pas nécessairement déterminées par le degré d'intérêt marqué par l'individu pour la religion dans son existence. La vérification en est donnée aussi bien par l'analyse des opinions en fonction de l'appartenance religieuse que par celle qui les compare à la régularité de la pratique (cf. graphique 2).

Graphique 2

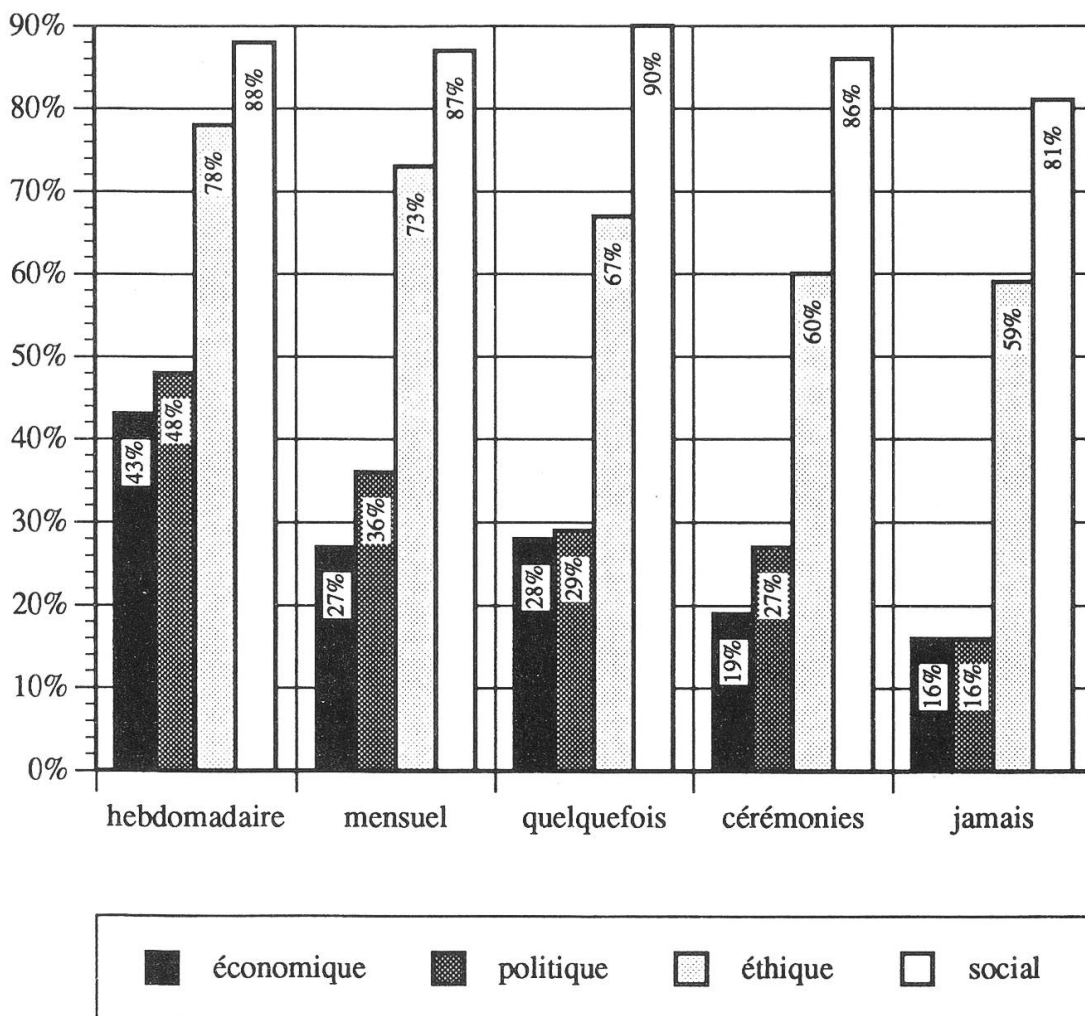
Appartenance confessionnelle et domaine d'influence des Eglises



L'appartenance déclarée au protestantisme ou au catholicisme ne conduit pas à adopter des positions différentes dans les domaines envisagés. L'écart qui sépare protestants et catholiques d'un côté et «sans confession» de l'autre est par contre beaucoup plus net et avoisine 20% à propos du thème de l'influence des Eglises en ce qui concerne l'attrait pour l'argent ou le respect des lois. Cependant, les sans-confession ne marquent pas une négation systématique de toute influence des Eglises dans la société suisse. Ils se situent ainsi dans la moyenne nationale à propos du rôle des Eglises pour trouver un sens à la vie (cf. graphique 3).

Graphique 3

Régularité de la pratique et domaine d'influence des Eglises



Les deux groupes situés à chacune des extrémités de l'échelle de la pratique se démarquent de la moyenne à propos de la plupart des items évoqués. Les pratiquants hebdomadaires estiment dans l'ensemble que l'influence de la religion dans la société est forte. Cette attitude se manifeste en particulier (écart supérieur à 20) à propos de son rôle de frein par rapport à l'envie de gagner de l'argent ou pour le respect des lois. De leur côté, ceux qui déclarent ne jamais pratiquer se démarquent par un taux de réponses affirmatives inférieur à la moyenne à propos des thèmes mentionnés précédemment (attirait pour l'argent et respect des lois), mais également à propos du rôle des Eglises dans la production du sens. L'observation d'un continuum allant des pratiquants les plus réguliers aux non-pratiquants se vérifie à propos de toutes les affirmations envisagées ici. Ceux qui pratiquent quelquefois par an ou à l'occasion de fêtes religieuses reflètent la moyenne nationale dans la mesure où ils ne s'écartent pas de cette dernière de plus de 5. Le seul domaine qui voit les pratiquants et les non-pratiquants partager la même opinion d'ensemble concerne le rôle des Eglises par rapport aux personnes seules.

Une première réflexion s'impose à la lecture des résultats discutés. Plus la pratique est régulière, plus la perception d'une influence des Eglises ou de la religion dans la société est forte. Cette influence corrèle aussi étroitement avec la régularité de la prière ou le degré d'importance attribuée à la religion dans l'existence. Autrement dit, plus la religion prend place dans la vie personnelle, plus on ressent son influence dans la société. Cette interprétation est confirmée par une autre approche des données consistant à dégager des groupes d'opinions dans la population (méthode Cluster, cf. annexe 1), à partir de l'ensemble des indicateurs du rôle social, économique, politique et éthique des Eglises (y compris ceux qui ne sont pas discutés dans cet exposé). Cette analyse conduit à mettre en évidence cinq tendances selon un continuum entre une représentation d'une large influence des Eglises dans la société suisse et une position qui est plutôt réservée ou négative à ce propos. Une comparaison des attitudes avec la régularité de la pratique montre que les pratiquants réguliers sont majoritairement extensifs (38.1), c'est-à-dire affirmatifs quant à l'ensemble des rôles des Eglises ou alors symbolistes (31.6), au sens où ils affirment le rôle social et éthique des Eglises tout en réfutant leur impact en matière politique et économique.

Cependant, il serait abusif de conclure que l'absence de pratique s'accompagne d'une indifférence pour l'influence sociale des Eglises ou de la religion. Ceux qui ne pratiquent pas ou peu relativisent plus ou moins fortement l'influence de la religion dans la société plutôt qu'ils ne la nient. Cette attitude peut s'expliquer par l'ignorance que provoque l'absence de contacts avec les Eglises. Elle peut également résulter de la conviction que dans la réalité les Eglises sont sans influence dans les domaines considérés. Cette attitude est partagée par le tiers

des non-pratiquants qui adoptent l'option séculariste consistant à réfuter l'ensemble des rôles des Eglises dans la société.

Le second commentaire que provoquent ces données consiste à souligner le fait que, dans certains domaines, le rôle des Eglises est globalement approuvé. Il s'agit en particulier de l'aide apportée aux personnes seules ainsi que de leur contribution à donner sens à la vie. Cette constatation dénote l'indépendance relative des représentations du rôle social de la religion par rapport à la pratique. Elle montre également que l'identité religieuse ne se restreint pas à l'horizon individuel. L'individualisation du croire se caractérise ici par une différenciation opérée par l'individu entre identité religieuse personnelle («ma religion») et son opinion quant au rôle de la religion dans la société («religion pour les autres»). Cette distinction est révélatrice d'une reconnaissance du pluralisme des besoins et du refus de fermer la porte à l'existence d'institutions utiles à d'autres, sinon à soi-même. La tendance à valoriser le rôle sociétal de la religion s'exprime bien au-delà du cercle des pratiquants réguliers, ce qui illustre le processus d'individualisation du croire. C'est l'individu qui décide en fin de compte si la religion «lui importe» et du moment auquel il fera appel à cette dernière. Son intérêt personnel pour le religieux ou le besoin d'y recourir sont donc déterminants ; on peut en ce cas parler d'une tendance à l'individualisme religieux ou d'une forme de loyauté sans lien.

## 5. Dynamique(s) du redéploiement

A l'évidence, l'ensemble des représentations prises en compte semble indiquer la persistance d'un lien entre religion et société. Il serait plus approprié de parler de différentes formes de liens en différenciant les rôles pris en considération. Deux lignes d'interprétation s'offrent à l'analyste de cette situation.

La première met en avant la thèse du retard ou du simple décalage des mentalités par rapport à la réalité du changement social. Cette conclusion pourrait s'appuyer sur les tendances dominantes repérées chez les groupes d'âge les plus jeunes, comme chez les non-pratiquants. Celles-ci conduisent en effet à penser qu'on assiste à une lente résorption des attentes sociales à l'égard de la religion et à une diminution progressive du rôle des Eglises. Cette perspective se trouverait confortée par la poursuite de la tendance à l'effritement de la pratique et à la dilution des appartenances. Une telle lecture de la réalité religieuse cependant ne peut nier l'existence d'un groupe important dans la population, qui se rattache encore fortement aux Eglises et qui de ce fait se représente leur rôle social comme significatif. Mais elle exclut l'idée d'un retour vers les



Eglises, voire vers la religion de ceux et celles qui s'en sont peu ou prou détachés.

La seconde option consiste à envisager les représentations concernant les liens entre religion et société comme l'expression du besoin religieux secrété par la société moderne. Selon cette perspective, le décalage n'oppose pas représentations et réalité sociale mais fonctions sociales de la religion dans une société traditionnelle et dans un contexte de modernité. En effet, cette dernière, de par son fonctionnement, n'arrive ni à atteindre ses propres objectifs à travers la raison, ni à prévenir le développement des incertitudes et des crises socio-économiques ou socio-culturelles qu'elle contribue à engendrer. Dès lors, la religion semble trouver une place en réponse aux vides de sens, d'intégration ou de projets collectifs qui ne sont pas résorbés ou qui sont suscités par les sociétés modernes. Dans cette perspective, la raison n'évacue pas la religion, mais transforme son rôle. On trouve là une confirmation du bien-fondé de l'hypothèse du redéploiement de la religion conditionné par l'évolution même de la modernité. Dit autrement, il existe une disponibilité à faire place aux significations religieuses là où les questions de sens, de solidarité ou de survie restent sans réponse. La manifestation de ce type d'attitude conduit à estimer qu'on assiste davantage à une recomposition qu'à l'obsolescence des Eglises dans la société suisse. Le premier terme rend en effet mieux compte à la fois de la coupure constatée entre religion d'un côté, politique et économie de l'autre, ainsi que de la réaffirmation de la religion dans le domaine socio-sanitaire ou éthique, dont la signification sociale ne saurait être qualifiée de marginale.

Le jeu de redéploiement de la religion dans les espaces que lui ouvre la modernité ne saurait donc être assimilé à un processus de perte ou de décomposition. Il illustre plutôt la permanence du rapport d'adaptation qui relie religion d'une part et société de l'autre. Selon cette perspective, le changement social n'évacue pas tout rôle à la religion, mais il oblige cette dernière à se recomposer en répondant aux besoins et aux circonstances spécifiques à la modernité. Une ambiguïté pourrait résulter d'une telle analyse si elle confondait redéploiement et retour de la religion (Willaime 1987), au sens d'une domination de cette dernière sur la société (amenant un retour du cléricisme), ou d'un échec de la raison (provoquant un retour de l'irrationnel). L'analyse de la réalité ne laisse en effet pas entendre que les incertitudes que provoque le fonctionnement de la modernité mettent en question le rôle moteur que joue la raison ou le modèle démocratique par exemple. Le redéploiement de la religion indique davantage les limites que l'échec radical de ces deux principes.

La société semble reconnaître une compétence aux Eglises dans le domaine de la production du sens et de l'éthique, en particulier au niveau de la société

globale. Les analyses qui précèdent en donnent de nombreux et solides indices. L'étude des représentations touchant le rôle social des Eglises constitue par conséquent un apport significatif à la compréhension du redéploiement de la religion en Suisse. Celui-ci ne s'effectue cependant pas uniquement au niveau des significations collectives. L'analyse de l'ensemble des données récoltées dans le cadre de la recherche de terrain montre en effet que le langage religieux répond également à une attente au niveau d'individus ou de petits groupes, qui trouvent dans les Eglises ou les mouvements religieux un accompagnement et une reconnaissance de leur quête de sens, ainsi qu'une aide pour la maîtrise symbolique de leur existence. Le déploiement de la religion en Suisse s'effectue donc sur un mode dual (expression empruntée à Jean-Paul Willaime 1987, p. 10). Ces deux niveaux de redéploiement ne sont pas nécessairement articulés en raison de l'individualisation. Leur désarticulation même est révélatrice de la pluralité des dynamiques qui orientent l'évolution du champ religieux aujourd'hui.

En conclusion et sur un mode interrogatif, il convient encore de discuter l'orientation «attestataire»/contestataire de l'influence de la religion en Suisse. En première lecture, l'ensemble des données conduit à décrire les (restes d')effets de la religion comme «attestataires» des valeurs dominantes. D'une part, l'influence en matière politique et surtout économique s'est révélée ténue. D'autre part, les rôles dévolus aux Eglises en matière sociale et éthique consistent avant tout à combler des lacunes et non à renverser l'ordre établi. Les Eglises sont attendues au service des individus et de la société plutôt que pour contester l'ordre social et culturel. Cependant, l'alternative «attestataire»/contestataire se révèle insatisfaisante et insuffisante pour qualifier l'impact attendu de la religion. Peut-être alors faut-il qualifier le redéploiement décrit en tant que «protestation impuissante». Dans un contexte culturel, social et politique marqué par les crises et les mutations permanentes, le recours à la religion est révélateur d'une insatisfaction, d'une carence, d'un doute ou tout au moins d'une disposition à maintenir ouvert le questionnement sur le sens de la vie en société. La religion apparaît alors comme un langage qui peut porter ou traduire la protestation de l'individu.

## Annexe 1

Une analyse de type Cluster conduit à retenir cinq groupes d'opinions dans la population helvétique, qui révèlent l'existence d'un continuum allant d'une position très affirmative à une attitude entièrement négative à propos des diverses fonctions de la religion.

### *Accent extensif*

Le quart des répondants (26.8%) sont généralement très affirmatifs quant au rôle social et rôle éthique des Eglises et plutôt affirmatifs quant à son influence en matière politique et économique, à l'exception de sa contribution par rapport au progrès économique. Ce groupe se distingue très nettement des autres par son attitude nettement plus affirmative que la moyenne à propos de la fonction anti-moderne des organisations religieuses dans la société suisse. Il est qualifié d'extensif en raison du caractère étendu de l'influence qu'il prête à la religion.

### *Accent symboliste*

Ce groupe réunit 23% de la population interrogée et se démarque du précédent par une valorisation très nette et exclusive de l'ensemble des indicateurs qui décrivent le rôle social et le rôle politique exercés par les organisations religieuses. Contrairement à la précédente, cette tendance de l'opinion est sceptique, voire négative, quant à son influence sur le plan politique ou économique. Raison pour laquelle elle a été qualifiée de symboliste, expression qui souligne que seule la fonction de symbolisation est privilégiée par ce groupe.

### *Accent social*

Un troisième quart des opinions exprimées (24.4%) ne reconnaissent aux Eglises une influence que dans le domaine social, par l'aide apportée aux solitaires et aux marginaux. Une attitude d'hésitation domine à propos des thèmes comme le climat social ou la paix, alors que les positions sont franchement négatives concernant le rôle économique et politique. Par rapport aux deux groupes précédents, celui-ci est plus réservé pour ce qui est de la contribution des Eglises à la formulation du sens de la vie. Par conséquent, c'est bien l'accent social qui le caractérise le plus précisément.

### *Accent indécis*

Ce courant d'opinion qui réunit 14.7% des personnes interrogées est certainement le plus difficile à caractériser. Il se démarque en effet par une tendance à adopter une attitude inverse de celle de la moyenne dans bon nombre de domaines, sans que la logique qui relie ces attitudes apparaisse facile à dégager. D'une part en effet, il reconnaît, prudemment certes, un rôle aux Eglises en matière politique aussi bien comme frein au changement de société que comme promotion de l'esprit conservateur. D'autre part, on note une opinion réservée

ou négative à propos de certains aspects du rôle éthique et du rôle social des Eglises, en particulier dans le domaine de la paix. Faute de mieux, cet accent est qualifié d'indécis dans la mesure où aucune orientation ne paraît l'emporter en son sein.

### *Accent séculariste*

Beaucoup plus nettement que le précédent, ce groupe d'opinions, qui réunit le 11.1% des avis exprimés, se démarque par une attitude dans l'ensemble très réservée ou très négative à propos des divers rôles envisagés pour les organisations religieuses. L'opinion négative ne concerne pas uniquement le rôle politique ou économique, mais également des domaines comme la paix, le développement ou le climat social. Le seul thème qui échappe à la tendance décrite réside dans le soutien apporté aux solitaires, à propos duquel on note une réserve plutôt qu'une négation. Ce groupe est qualifié de séculariste dans la mesure où il exprime une nette tendance à refuser ou à nier une quelconque influence des Eglises dans la société.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BECKFORD J. A. (1989), *Religion and Advanced Industrial Society*, Unwin Hyman Ltd, London.
- BECKFORD J. A. (1990), *The Sociology of Religion 1945–1989*, *Social Compass*, vol. 37, no 1, p. 45–64.
- DECONCHY J. -P. (1987), «Les méthodes en psychologie de la religion. Leur évolution récente», in *Archives de sciences sociales des religions*, no 63/1, janvier-mars 1987, édit. CNRS, Paris, p. 31–83.
- DOBBELAERE K. (1987), *Some Trends in European Sociology of Religion : The Secularization Debate*, *Sociological Analysis* 1987, vol. 48 no 2, p. 107–137.
- GLOCK C. Y. (1967), *Y-a-t-il un réveil religieux aux Etats-Unis ?*, in Boudon et Lazarsfeld, *Le vocabulaire des sciences sociales*, Mouton La Haye 1967, p. 49–68.
- HERVIEU-LEGER D. (1986), *Vers un nouveau christianisme*, Le Cerf, Paris.
- HERVIEU-LEGER D. (1987), *Faut-il définir la religion ?* *Archives des sciences sociales des religions* 1987, 63/1, p. 11–30.
- LAMBERT Y. (1991), *La Tour de Babel des définitions de la religion*, *Social Compass*, vol. 38, no 1, p. 73–85.
- LUCKMANN T. (1990), *Shrinking Transcendence, Expanding Religion ?* *Sociological Analysis*, 1990, 51 : 2, p. 127–138.
- LUHMANN N. (1980), *Gesellschaftsstruktur und Semantik, Studien zur Wissenssoziologie der modernen Gesellschaft*, Bd. 1, Frankfurt am Main.
- ROOF W. C. (1979), «Concepts and Indicators of Religious Commitment : A Critical Review», in *The Religious Dimension. New Directions in Quantitative Research*, R. Wuthnow édit., Academic Press Inc., 1979, p. 17–45.

- TSCHANNEN O. (1990), Le débat sur la sécularisation à travers les Actes de la CISR, *Social Compass*, vol. 37, no 1, p. 75–84.
- VOX (1980), Analyse des votations fédérales du 2 mars 1980, Schweizerische Gesellschaft für praktische Sozialforschung, Berne 1980.
- WILLAIME J. -P. (1987), Les fonctions sociales du religieux à l'ère post-moderne : un retour du religieux sur la scène publique ?, *Religion et Société* no 32, 1987, p. 5–11.
- WILSON B. (1985), «Secularisation : the Inherited Model», in *The Sacred in a Secular Age*, Hammond, Univ. of California Press, London, p. 9–20.